

Montréal, le 16 septembre 2008

Monsieur Paul Triley
Chef de la direction
Gexel Télécom International inc.
507, place d'Armes 18^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W8

N/Réf. : 4772 8100

Objet : Délivrance du certificat de francisation

Monsieur le Chef de la direction,

Vous trouverez ci-joint le certificat de francisation qui atteste que la langue française a atteint, dans votre entreprise, le statut que les programmes de francisation prévus par la Charte de la langue française ont pour objet d'assurer. Ce certificat vous est délivré sous réserve des recours prévus par l'article 46 de la Charte.

Nous vous délivrons ce certificat et profitons de l'occasion pour vous féliciter, ainsi que les membres de votre comité de francisation, du travail accompli aussi bien que de votre participation aux efforts des Québécois et Québécoises pour faire du français la langue normale et habituelle du travail.

Nous comptons sur votre collaboration pour assurer l'utilisation généralisée de la langue française dans votre entreprise. Enfin, nous vous informons que votre comité de francisation doit continuer d'assumer son rôle et que ses membres doivent se réunir au moins une fois tous les six mois, selon les dispositions des articles 135 et suivants de la Charte de la langue française. Nous vous prions de même de prendre bonne note que votre entreprise doit remettre tous les trois ans, à compter de la date de la délivrance de ce certificat, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français dans ses activités au Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de la direction, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,



Éric Nadeau

ÉN/mod

p. j. Certificat de francisation
Dépliant *La permanence de la francisation*

c. c. M. Jean-Louis Saurel, président du comité de francisation
M. Jean-Guy Moreau, conseiller en francisation